

## **Locaux 2 chemin de Palente à Besançon - Bail consenti par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs à la Ville de Besançon**

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Le 17 septembre 1998, un incendie est survenu dans les locaux occupés par la pépinière d'entreprises IEN, 4 chemin de Palente, rendant ces locaux inutilisables.

Il importait de reloger provisoirement IEN pour que les activités des entreprises ne soient pas interrompues.

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs a accepté de mettre à disposition de la Ville des locaux d'une superficie de 1 086 m<sup>2</sup> situés 2 chemin de Palente, libérés par la Société Mareschal Industries fin septembre.

Les conditions de cette location sont les suivantes :

- durée du bail : 6 mois à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1998,
- loyer : 16 000 F HT par mois, charges en sus,
- frais d'aménagements éventuels à la charge du preneur.

Le Conseil Municipal est appelé à autoriser M. le Maire à signer le bail à intervenir sur ces bases.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions du Patrimoine et du Budget, le Conseil Municipal adopte ce rapport à l'unanimité.

*Récépissé préfectoral du 22 décembre 1998.*